



RECRUTEMENT

Chargé.e de mission « développement forestier »

Référent.e « biodiversité »

Rejoignez-nous et donnez du sens à votre engagement professionnel en agissant pour valoriser durablement la forêt communale et accompagner des projets ancrés dans les territoires. Vous intégrerez une équipe à taille humaine, répartie sur le terrain et proche des projets portés par les élus. Guidé.e par une feuille de route et des échanges réguliers, vous évoluerez au sein d'un collectif engagé et réactif.

Contexte

Communes forestières Bourgogne-Franche-Comté est constitué de huit associations départementales (niveau de proximité avec les communes, en conseillant, formant et informant les adhérents sur toutes les questions relatives à la forêt communale) et d'une union régionale (niveau de coordination, de mise en œuvre et de suivi des actions). Cette organisation est chapeautée par Communes forestières France qui participe aux évolutions des politiques nationales relatives à la forêt communale.

Missions du poste

- **Organiser et animer les formations** des élus communaux dans le cadre de la certification « Qualiopi »;
- **Accompagner les territoires** dans leurs démarches stratégiques forêt-bois (commercialiser les bois en circuit court, valoriser le foncier forestier, partager l'espace forestier...);
- Mettre en place et animer un **réseau d'élus référents** ;
- Apporter un **appui au fonctionnement des deux associations départementales** ;
- Apporter un **appui aux communes adhérentes**.

En tant que référent.e « Biodiversité » :

- **Suivre les politiques nationales et régionales renforçant le rôle de la forêt communale dans la préservation de la biodiversité** ainsi que leurs déclinaisons opérationnelles ;
- **Se construire une compétence technique et juridique sur la biodiversité** et notamment sur la Stratégie Nationale des Aires Protégées, les Obligations Réelles Environnementales et le réseau FRENE ;
- **Assurer les relations avec les organismes qui financent ces actions** ;
- **Contribuer aux travaux du réseau national** sur cette thématique.

Interlocuteurs :

- Le président, les administrateurs et les permanents de l'union régionale,
- Les présidents et les administrateurs des associations de Haute-Saône et du Territoire de Belfort,
- Les élus et les permanents du réseau national des Communes forestières,



- Les élus et les agents des collectivités territoriales et des intercommunalités de Haute-Saône et du Territoire de Belfort,
- Les directeurs des agences départementales et les responsables des unités territoriales de l'ONF,
- Les représentants des services de l'État et de ses agences,
- Les représentants de la forêt privée et de l'interprofession...

Profil recherché

Savoir-faire :

- Maîtriser les **techniques de conduite de projet et de réunion** ;
- Savoir **organiser et réaliser des formations** dans le cadre de la certification « Qualiopi » ;
- Maîtriser les **outils de gestion de la forêt communale** ;
- Maîtriser le cadre général des **procédures de la commande publique** ;
- Maîtriser les **outils informatiques** (Word, Excel, PowerPoint, recherche d'informations...) ;
- **Établir des relations** avec les élus locaux, les services de l'État, les organismes de la filière forêt-bois... ;
- **Travailler en réseau** ;
- **Se construire une compétence technique et juridique** sur la biodiversité.

Savoirs :

- Connaître la **sylviculture**
- Connaître les **collectivités territoriales et les politiques publiques** (décentralisation, financement du développement territorial, etc.)
- Connaître le cadre d'application de la **certification « Qualiopi »**
- **Qualités personnelles** : autonomie, écoute, analyse, synthèse, adaptation, organisation, proposition, initiative, pédagogie, relationnelle et rédactionnelle

Conditions

- CDI, statut selon expérience professionnelle
- Convention collective ECLAT
- Salaire : suivant expérience professionnelle
- Lieu de travail : Vesoul (Maison des maires)
- Matériel bureautique : ordinateur, mobile, vidéoprojecteur...
- Permis B et voiture personnelle obligatoire : déplacements possibles pour participer à des réunions qui peuvent se tenir en fin de journée ou occasionnellement le samedi (défraiement suivant le barème URSSAF)
- Diplôme requis : formation d'ingénieur forestier (AgroParisTech, ENGREF, FIF) ou équivalent
- Autonomie au quotidien : le travail est suivi, évalué et contrôlé par le directeur.
- Facteurs d'évolution : les missions du poste évoluent en fonction des priorités nationales et des ajustements apportés en région à la feuille de route.
- Prise de fonction : **le 1^{er} décembre 2026**

Pour plus d'information, consultez le descriptif complet de cette offre en cliquant [ici](#).

Date limite de dépôt des candidatures : 15 octobre 2026

Dossier de candidature :

Lettre de motivation à l'attention du Président + CV à adresser uniquement par mail à :

bourgognefranchecomte@communesforestieres.org

Communes forestières Bourgogne-Franche-Comté

Maison de la forêt et du bois, 20 rue François Villon 25041 BESANÇON CEDEX • 03 81 41 26 44

bourgognefranchecomte@communesforestieres.org • communesforestieres-bourgognefranchecomte.fr